

Tomber malade du travail et s'en relever

Le métier du psychologue du travail

Clinicien/clinicienne de l'activité, du travail, du sujet et des groupes au travail

Le/la psychologue du travail accompagne et soutient en individuel et en collectif les personnes par la co-analyse des situations vécues, en soutenant la centralité du travail :

- recherche de la **compréhension du sens** des troubles et des difficultés rencontrés,
- réflexion sur le **rapport de la personne et des groupes entre santé et travail**,
- exploration des **actions de prévention** avec les salariés, les employeurs, les membres des Instances Représentatives du Personnel (IRP), les préventeurs.

Il/elle intervient en entreprise, dans les services de santé au travail, dans les consultations souffrance et travail, en secteur hospitalier ou en cabinet privé.

Le/la psychologue du travail vise à **restaurer les promesses du travail**.

Il **accompagne** les personnes afin de se positionner **en tant que sujet** et non en victime de leur destin professionnel, à **travers le développement de leur pouvoir d'agir**. Il cherche à **renforcer ou à rétablir les dynamiques collectives** face aux pratiques d'individualisation.

Quelques exemples de restauration des promesses du travail

- *Des salariés qui se remettent à penser leur travail, à prendre la mesure de leurs valeurs professionnelles, de leur éthique dans le travail, à appréhender le lien entre leur travail et leur santé, à explorer à nouveau les champs des possibles, à sortir de la maladie et de la victimisation, à ne plus se taire sur le « mauvais boulot », à ne plus coopérer à des actes qu'ils réprouvent moralement, à retrouver leur capacité à mener des démarches, à reprendre une activité après un arrêt de travail sans avoir peur, à s'extraire d'une lecture individuelle pour soutenir des actions en collectif.*

La nécessité d'une « intervision » entre praticiens pour agir

L'Association « Penser ensemble le travail » :

« Penser ensemble le travail » est fondée en 2001 par des psychologues du travail diplômés du Conservatoire national des Arts et Métiers (Cnam). Depuis 12 ans, ils **se fédèrent en collectif de pairs pour construire leur métier de praticiens-chercheurs** :

- **Échanges et controverses constantes** sur l'évolution de la demande sociale, de leurs pratiques, de leurs concepts, lors des réunions mensuelles, du séminaire annuel et du travail en commissions.
- **Élaboration de leurs « règles de métier »**, au travers des présentations de pratiques qui rendent compte des difficultés de l'exercice.
- **Participation et organisation de manifestations** favorisant les échanges autour de la pratique de la psychologie du travail.

Notamment le 6 décembre 2013 à la FIAP, avec l'organisation **des Rencontres Pluridisciplinaires « LE TRAVAIL : AFFAIRE DE TOUS »**

Pour en savoir plus sur les modalités de discussion
des psychologues du travail de Penser Ensemble Le Travail

www.pelt.fr

